

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

073-200068997-20240627-2024 06 27 D96-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/07/2024 Publication : 09/07/2024

Extrait du registre des délibérations CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 27 juin 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cahennaz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frantenez, Gilly-sur-isère, Grésy-sur-isère, Grignon, Hauteluce Les Saisies
La Bâthie, La Giettar, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthila, Notre-Dame-de-Bellecombe, Notre-Dame-de-Hillères, Pallud, Plancherine, Quelge, Roganix, Sainte-Hélène-sur-isère
Saint-Nicolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-isère, Saint-Vital, Thénésal, Tournan, Tours-en-Savole, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Daron

Le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération Arlysère, légalement convoqué le 20 juin 2024, s'est réuni le Jeudi 27 juin 2024 à 18h00, en séance publique à la Salle séminaire de la Halle Olympique à Albertville, sous la présidence de Franck LOMBARD, Président.

Nombre de membres en exercice: 73 / Quorum: 37

Nombre de délégués présents :

50 délégués présents dont 1 suppléant (jusqu'à la délibération n°55) 48 délégués présents dont 1 suppléant (à partir de la délibération n°56)

Nombre de membres représentés : 12 délégués représentés

Délégués titulaires présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS	
ALBERTVILLE	Michel	BATAILLER (jusqu'à la délibération n°55)	
ALBERTVILLE	Hervé	BERNAILLE	
ALBERTVILLE	Yves	BRECHE	
ALBERTVILLE	Fatiha	BRIKOUI AMAL	
ALBERTVILLE	Jean-François	BRUGNON	
ALBERTVILLE	Morgan	CHEVASSU	
ALBERTVILLE	Davy	COUREAU	
ALBERTVILLE	Josiane	CURT	
ALBERTVILLE	Laurent	GRAZIANO (jusqu'à la délibération n°55)	
ALBERTVILLE	Jean-Pierre	JARRE	
ALBERTVILLE	Bérénice	LACOMBE	
ALBERTVILLE	Pascale	MASOERO	
ALBERTVILLE	Jacqueline	ROUX	
ALBERTVILLE	Claudie	TERNOY LEGER	
ALLONDAZ	Frédérique	DUC	
BATHIE (LA)	Joëlle	BANDIERA	
BATHIE (LA)	Olivier	JEZEQUEL	
BEAUFORT SUR DORON	Christian	FRISON ROCHE	
BONVILLARD	Julien	BENARD	
CEVINS	Philippe	BRANCHE	
COHENNOZ	Christian	EXCOFFON	
CREST-VOLAND	Christophe	RAMBAUD	
ESSERTS-BLAY	Raphaël	THEVENON	

FRONTENEX	Alain	REGAUDIAT	
GIETTAZ (LA)	Noël	BIBOLLET	
GILLY SUR ISERE	Pierre	LOUBET	
GILLY SUR ISERE	Sylvie	RUFFIER DES AIMES	
GRIGNON	Lina	BLANC	
GRIGNON	François	RIEU	
MARTHOD	Marie-Paule	BENZONELLI	
MERCURY	Yves	DUŅAND	
MERCURY	Evelyne	MARECHAL	
MONTAILLEUR	Jean-Claude	SIBUET BECQUET	
MONTHION	Jean-Claude	LAVOINE	
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	Philippe	MOLLIER	
NOTRE DAME DES MILLIERES	André	VAIRETTO	
PLANCHERINE	Jean-Pierre	FAZZARI	
QUEIGE	Edouard	MEUNIER	
ROGNAIX	Patrice	BURDET	
SAINT VITAL	Serge	DAL BIANCO	
TOURNON	Sandrine	BERTHET	
UGINE	Michel	CHEVALLIER	
UGINE	Mustapha	HADDOU	
UGINE	Franck	LOMBARD	
UGINE	Nathalie	MONVIGNIER MONNET	
UGINE	Simon	OUVRIER-BUFFET	
UGINE	Françoise	VIGUET CARRIN	
VENTHON	Claude	REVIL BAUDARD	
VERRENS-ARVEY	Christian	RAUCAZ	

Délégués suppléants présents :

COMMUNE D'ORIGINE	Prénoms	NOMS
SAINTE HELENE SUR ISERE	Daniel	BUCHE

Délégués représentés :

Frédéric BURNIER FRAMBORET	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Hervé BERNAILLE	
Lysiane CHATEL	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jean-François BRUGNON	
Jean-François DURAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Yves BRECHE	
Dominique RUAZ	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Claudie TERNOY LEGER	
Christelle SEVESSAND	ALBERTVILLE	Ayant donné pouvoir à Jackie ROUX	
Séverine VIBERT	BEAUFORT	Ayant donné pouvoir à Christian FRISON ROCHE	
Hervé MURAZ DULAURIER	CESARCHES	Ayant donné pouvoir à Nathalie MONVIGNIER MONNET	

Jean-Marc DESCAMPS	GILLY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Sylvie RUFFIER DES AIMES	
François GAUDIN	GRESY SUR ISERE	Ayant donné pouvoir à Franck LOMBARD	
Alain ZOCCOLO	MERCURY	Ayant donné pouvoir à Yves DUNAND	
Sophie BIBAL	UGINE	Ayant donné pouvoir à Mustapha HADDOU	
Emmanuel HUGUET	VILLARD SUR DORON	Ayant donné pouvoir à André VAIRETTO	

Le Conseil Communautaire a choisi Simon OUVRIER BUFFET comme Secrétaire de séance.



Délibération n° 96

CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Jeudi 27 juin 2024

Albertville, Allandaz, Beaufort, Banvillard, Césarches, Cevins, Cléry, Cohennaz, Crest-Voland, Esserts-Blay, Flumet, Frontenez, Gilly-sur-lière, Grésy-sur-lière, Grignan, Havteluce Les Salsles La Bâthle, La Glettaz, Marthod, Mercury, Montailleur, Monthion, Notre-Dame-de-Bellecombe, Natre-Dame-de-Millères, Pallud, Plancherine, Queige, Rognaiz, Sainte-Hélène-sur-lière Saint-Biolas-la-Chapelle, Saint-Paul-sur-lière, Saint-Vital, Thénésoi, Tournan, Tours-en-Savole, Ugine, Venthon, Verrens-Arvey, Villard-sur-Daron

Objet: Finances - Montant provisoire des Attributions de Compensation (AC) 2024

Rapporteur: Christian RAUCAZ

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, Vu le Code Général de Impôts et notamment l'article 1609 nonies C,

En application des dispositions du paragraphe IV de l'article 1609 nonies C du Code Général des Impôts, le rapport 2022 de la Commission Local chargée de l'évaluation des charges transférés (CLECT) a été adressé dans les Communes membres le 3 juillet 2023.

Ce rapport a été approuvé par délibérations concordantes de la majorité qualifiée des communes membres.

Au vu de ce rapport de CLECT,

Au vu du Pacte financier et fiscal adopté par le Conseil communautaire le 14 décembre 2017 prolongé par délibérations du 16 décembre 2021 et du 15 décembre 2022,

Au vu du retour aux Communes des subventions versées par la Communauté d'Agglomération Arlysère, Au vu du retour du portage de la marque Beaufortain à la Commune de Beaufort,

Il est proposé de notifier aux Communes membres le montant des Attributions de Compensation provisoire 2024 comme suit :

Communes	AC 2023 Délib.n°69 09/11/2023	Proposition AC prévisonnel 2024
ALBERTVILLE	30000	7 025 274 72 6
	7 635 374,72 €	7 635 374,72 €
ALLONDAZ	32 106,89 €	32 106,89 €
BEAUFORT	2 821 226,00 €	3 017 871,00 €
BONVILLARD	57 293,59 €	57 293,59 €
CESARCHES	116 066,75 €	116 066,75 €
CEVINS	340 967,49 €	340 967,49 €
CLERY	45 499,54 €	45 499,54 €
COHENNOZ	56 866,00 €	56 866,00 €
CREST VOLAND	150 080,00 €	156 217,57 €
ESSERTS BLAY	168 571,37 €	168 571,37 €
FLUMET	104 388,00 €	108 339,23 €
FRONTENEX	711 559,55 €	711 559,55 €
GILLY SUR ISERE	1 029 601,34 €	1 029 601,34 €
GRESY SUR ISERE	162 446,63 €	162 446,63 €
GRIGNON	265 793,38 €	265 793,38 €
HAUTELUCE	848 411,35 €	849 041,35 €
LA BATHIE	1 801 479,89 €	1 801 479,89 €
LA GIETTAZ	67 569,00 €	72 891,22 €
MARTHOD	174 831,79 €	174 831,79 €
MERCURY	340 145,89 €	340 145,89 €
MONTAILLEUR	92 077,70 €	92 077,70 €
MONTHION	64 111,42 €	64 111,42 €
NOTRE DAME DE BELLECOMBE	84 591,00 €	91 474,14 €
NOTRE DAME DES MILLIERES	107 993,88 €	107 993,88 €
PALLUD	92 268,21 €	92 268,21 €
PLANCHERINE	83 171,90 €	83 171,90 €
QUEIGE	443 750,65 €	444 415,65 €
ROGNAIX	136 827,51 €	136 827,51 €
SAINTE HELENE SUR ISERE	554 528,63 €	554 528,63 €
SAINT NICOLAS LA CHAPELLE	108 533,00 €	111 849,59 €
SAINT PAUL SUR ISERE	45 299,62 €	45 299,62 €
SAINT VITAL	82 276,76 €	82 276,76 €
THENESOL	41 362,54 €	41 362,54 €
TOURNON	415 291,98 €	415 291,98 €
TOURS EN SAVOIE	407 512,01 €	407 512,01 €
UGINE	6 374 046,65 €	6 374 046,65 €
VENTHON	452 105,75 €	452 105,75 €
VERRENS ARVEY	103 293,99 €	103 293,99 €
VILLARD SUR DORON	365 527,65 €	366 087,65 €
TOTAL COMMUNES	26 984 850,02 €	27 208 960,77 €

Le Conseil Communautaire, après avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents et représentés :

- approuve le montant provisoire des Attributions de Compensation 2024 qui sera notifié aux Communes comme indiqué ci-dessus ;
- approuve que le montant provisoire des Attributions de Compensation 2024 sera versés mensuellement et par douzième.

Le secrétaire de séance Simon OUVRIER-BUFFET Extrait certifié conforme et exécutoire Le Président Eranck LOMBARD